



Association Canadienne  
de la construction  
**Services axés sur les  
pratiques exemplaire**

# Analyse trimestrielle du secteur de la construction ICITC

Publié août 2024



## Aperçus du premier trimestre 2024

- **Le paysage économique du Canada** : L'économie canadienne a connu une croissance modeste au premier trimestre 2024, le PIB augmentant de 0,6 %. Malgré le retard pris par rapport aux États-Unis et à d'autres pays, ce ralentissement de la croissance a mené à un scénario d'inflation plus favorable au Canada, ce qui a à son tour mené à des réductions anticipées des taux d'intérêt.
- **Ajustements de la politique monétaire** : En raison de l'atténuation des pressions inflationnistes, la Banque du Canada a procédé en juin et juillet à ses deux premières baisses de taux d'intérêt en quatre ans, ramenant le taux au jour le jour à 4,50 %. D'autres baisses de taux sont prévues cette année.
- **Aperçu du secteur de la construction** : L'industrie de la construction a connu une croissance lente, principalement en raison d'un ralentissement significatif de la construction résidentielle. Les secteurs de la construction non résidentielle, de la réparation et de l'ingénierie ont affiché une croissance positive au premier trimestre de l'année. Les investissements dans la construction non résidentielle ont augmenté pendant neuf trimestres consécutifs.
- **Coûts des matériaux et indices des prix** : L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) a décéléré pendant cinq trimestres consécutifs, ce qui indique une modération des coûts de construction.
- **Dynamique de l'industrie de la construction** : En 2023, l'industrie canadienne de la construction a fait preuve de résilience malgré les défis économiques, avec environ 396 000 entreprises actives. Le secteur a également connu une augmentation significative du nombre total d'entreprises en raison d'un afflux notable de nouveaux arrivants.
- **Productivité à la traîne** : Le Canada est à la traîne des autres pays en matière de croissance de la productivité, ce qui a un impact sur les petites et moyennes entreprises (PME) qui ne bénéficient pas des avantages d'échelle des grandes entreprises.

*Ce rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) pour donner un aperçu du dernier trimestre, de la santé économique actuelle de l'industrie et de ses retombées pour les entreprises membres.*

## Les tendances du PIB et de l'inflation au premier trimestre 2024 plaident en faveur d'un assouplissement de la politique monétaire

Au cours du premier trimestre 2024, le PIB du Canada a enregistré une modeste augmentation de 0,6 %. Malgré cette croissance, le PIB par habitant du Canada reste nettement inférieur aux niveaux d'avant la pandémie : il est actuellement inférieur de 3 % à celui de 2019 et n'a guère évolué au cours de la dernière décennie.

[\[graphique 1 : CA et É.-U.\]](#)

Cette situation contraste fortement avec celle des États-Unis, où le PIB par habitant a augmenté de 7 % au cours de la même période. La croissance économique des États-Unis a été largement poussée par le secteur des services, une dynamique qui ne s'est pas reflétée dans la même mesure au Canada. Cette disparité n'a pas seulement entravé les performances économiques relatives, mais a également contribué à la baisse des taux d'inflation au Canada.

Ce contexte économique a permis à la Banque du Canada de mettre en œuvre des réductions de taux d'intérêt avant la Réserve fédérale américaine cette année.

La croissance économique modeste enregistrée au Canada a atténué les pressions inflationnistes, ce qui a permis à la Banque du Canada d'adopter en juin et juillet ses deux premières baisses de taux d'intérêt en quatre ans, une décision parallèle aux tendances mondiales des banques centrales en Suisse, en Suède et dans l'Union européenne. Malgré cette réduction, le taux du financement au jour le jour au Canada reste à 4,50 %, ce qui est nettement supérieur à la fourchette d'impact neutre estimée par la Banque, qui se situe entre 2,25 % et 3,25 %. Les ménages et les entreprises continuent de s'adapter aux taux d'intérêt plus élevés et à leur impact sur les remboursements des dettes, ce qui laisse penser que de nouvelles réductions de taux pourraient être nécessaires pour soutenir la stabilité économique.

Entre-temps, le moral des consommateurs canadiens montre des signes d'amélioration, car l'anticipation de la baisse des taux d'intérêt augmente, ce qui incite à ajuster les dépenses en réponse à l'allègement des pressions économiques, et conduit à une vision moins pessimiste de leur avenir financier et du paysage économique en général.

Les activités de construction sont restées modérées au cours du premier trimestre de l'année, en grande partie en raison d'une baisse significative dans le secteur résidentiel. En revanche, la construction non résidentielle, la construction de réparation, l'ingénierie et les autres activités de construction ont connu une croissance.

Ces tendances et la possibilité de nouvelles réductions des taux d'intérêt pourraient avoir des conséquences importantes pour le secteur de la construction. La baisse des taux d'intérêt stimulerait les investissements dans les projets de construction en réduisant le coût des emprunts, ce qui pourrait contribuer à compenser certains des défis posés par les conditions économiques actuelles.

## Secteur de la construction ICITC : performances et tendances sectorielles

L'activité du secteur de la construction est restée largement inchangée au premier trimestre 2024, comme le montrent les dernières données trimestrielles du PIB. L'industrie a connu une légère croissance de 0,1 % [\[graphique 2 : PIB\]](#), principalement en raison d'une contraction significative de 1,1 % dans le secteur de la construction résidentielle.

En revanche, d'autres secteurs de l'industrie de la construction ont connu une croissance. L'activité de construction non résidentielle a augmenté de 0,6 %, tandis que la construction de réparation a connu une modeste augmentation de 0,2 %. Les activités d'ingénierie et autres activités de construction, qui avaient connu deux trimestres consécutifs de contraction en 2023, ont rebondi avec une augmentation de 1 %. L'éloignement des deux contractions trimestrielles à la fin de 2023 est essentiel, car les activités d'ingénierie et autres activités de construction continuent d'être le principal moteur de l'ensemble des activités de construction au Canada.

## Investissements dans la construction de bâtiments

Le secteur de la construction a connu des performances mitigées en matière de tendances d'investissement, reflétant une divergence entre la construction résidentielle et non résidentielle. Dans l'ensemble, le secteur a connu une contraction des investissements de 0,6 % [\[graphique 3 : investissements dans la construction de bâtiments\]](#).

Cette baisse est en grande partie due au secteur résidentiel, en particulier à la construction multirésidentielle, qui a chuté de 3,6 %. La baisse de l'investissement résidentiel souligne l'impact de la dynamique du marché et des conditions économiques qui continuent de peser sur ce secteur de l'industrie.

En revanche, le secteur non résidentiel a fait preuve d'une résistance continue, maintenant sa trajectoire de croissance pour le neuvième trimestre consécutif, bien qu'à un rythme plus lent. Le taux de croissance s'est modéré depuis le premier trimestre 2023, avec une augmentation modeste de 0,2 %, ce qui représente 152 millions de dollars d'investissements supplémentaires. Cette croissance a été principalement alimentée par une augmentation de 1,2 % dans la construction industrielle, qui a ajouté 57 millions de dollars, et par une hausse significative de 4,6 %, équivalant à 165 millions de dollars, dans les investissements dans la construction institutionnelle. Il s'agit d'une reprise importante pour la construction institutionnelle après cinq trimestres de déclin.

Le sous-secteur commercial, cependant, n'a pas suivi cette tendance positive et a connu sa sixième contraction trimestrielle consécutive, avec une baisse de 2,5 % des investissements totalisant 71 millions de dollars. Cette divergence de performance entre les secteurs résidentiel et non résidentiel est révélatrice de leurs capacités différentes à s'adapter aux taux d'intérêt élevés et au ralentissement de l'économie.

## Point de mire trimestriel : la dynamique de l'industrie de la construction au Canada

Les ralentissements économiques et le resserrement monétaire visant à juguler l'inflation ont eu un impact sur le secteur de la construction en augmentant les coûts d'emprunt et en affectant la viabilité opérationnelle, ce qui a influencé les tendances d'entrée et de disparition du marché parmi les entreprises de construction. La taille d'une entreprise joue un rôle important dans sa résilience financière. Les petites entreprises, bien qu'elles soient agiles et capables de s'adapter rapidement, sont souvent confrontées à des risques plus importants en période de ralentissement économique. En revanche, les grandes entreprises, dotées de réserves financières plus importantes, s'en sortent généralement mieux sous la pression économique. Malgré ces défis, le secteur de la construction a fait preuve de résilience en réagissant rapidement à la hausse des coûts et en adaptant ses stratégies pour maintenir la stabilité.

## Les PME dans la construction

L'industrie canadienne de la construction est principalement composée de petites et moyennes entreprises (PME), qui jouent un rôle crucial dans la dynamique économique et la résilience du secteur. Entre 2015 et 2023, la répartition par taille des entreprises actives dans le secteur de la construction est restée relativement stable. Les microentreprises, qui comptent de un à quatre employés, représentent 68 % de l'ensemble des entreprises du secteur. Les petites entreprises de 5 à 99 salariés représentent 32 % du secteur. En comparaison, les moyennes entreprises de 100 à 499 salariés représentent 0,8 % du secteur et les grandes entreprises de plus de 500 salariés moins de 1 % du total.

Cette répartition reflète la nature fragmentée de l'industrie, qui se caractérise par une variété d'activités spécialisées. Selon Statistique Canada, en date de 2023, le secteur de la construction compte environ 396 000 entreprises. Cela comprend environ 20 000 entreprises engagées dans la construction non résidentielle, 36 385 dans la construction lourde et le génie civil, et un nombre important de 226 048 dans les métiers spécialisés

[\[tableau 1 : répartition des entreprises de construction\]](#).

Les PME du secteur de la construction, qui disposent d'une marge de manœuvre financière réduite et d'une échelle limitée, sont confrontées à d'importants défis en période de récession économique. Ces entreprises sont généralement plus vulnérables aux disparitions du marché que leurs homologues plus grandes, ce qui se traduit souvent par un taux de fermeture plus élevé. Compte tenu de la forte proportion de PME et de la dépendance du secteur à l'égard de ces entreprises, il est essentiel de reconnaître et de relever les défis particuliers auxquels elles sont confrontées.

## Faillites et propositions dans le secteur de la construction

Le coût des emprunts a augmenté en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. De telles conditions économiques peuvent entraîner des coûts opérationnels insoutenables qui poussent les entreprises à retarder leur entrée sur le marché ou à s'en retirer. Cette tendance a eu une incidence sur les taux de faillite et de proposition dans tous les secteurs d'activité au Canada. Au Canada, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI) offre des moyens juridiques aux entreprises confrontées à l'insolvabilité, notamment la liquidation des actifs par le biais de la faillite ou la restructuration de la dette par le biais d'une proposition de poursuite des activités.

De 2019 à 2023, les faillites et les propositions ont varié considérablement d'un secteur à l'autre, le taux global pour l'ensemble des secteurs s'établissant en moyenne à 30,6 % au cours de cette période. Ce sont les secteurs de l'hébergement et de la restauration et des services professionnels, scientifiques et techniques qui ont le plus contribué à cette hausse, car ils ont tous deux enregistré des taux d'insolvabilité et de propositions supérieurs à ce qu'ils étaient avant la COVID.

En revanche, le secteur de la construction présente un cas particulier : après avoir atteint des niveaux historiquement bas en 2020, le nombre de faillites et de propositions n'a que modestement augmenté, revenant aux moyennes historiques avant la fin de 2023. Alors que les faillites ont augmenté de 34,7 % dans l'ensemble des secteurs au cours de cette période, elles n'ont augmenté que de façon marginale de 0,2 % dans le secteur de la construction. Entre-temps, les propositions ont augmenté de 18,6 % dans l'ensemble des secteurs, mais ont chuté de 2,2 % dans le secteur de la construction [\[graphique 4 : faillites et propositions\]](#).

Le secteur de la construction présente généralement une proportion plus élevée de faillites et de propositions que les autres secteurs, bien que cet écart se soit réduit depuis 2020, car moins d'entreprises de construction ont déposé des demandes. De 2019 à 2023, le taux de faillites et de propositions pour l'ensemble des industries est passé de 0,25 à 0,33 %, soit 953 faillites de plus en 2023 qu'en 2019. Dans la construction, ce ratio s'est contracté de 0,02 point de pourcentage.

## Dynamique des entreprises dans le secteur de la construction – entrées et disparitions

Selon une étude de [Statistique Canada](#), les petites entreprises, qui sont prédominantes dans le secteur de la construction, affichent généralement des taux de faillite inférieurs à ceux des grandes entreprises. Cependant, les petites entreprises sont plus enclines à quitter le marché que les grandes.

Le terme « disparition d'entreprise » désigne la fermeture permanente d'une entreprise et sa disparition du marché. Contrairement à l'insolvabilité, qui survient généralement en raison de difficultés financières, une entreprise peut choisir de fermer ses portes pour de nombreuses raisons. En date de 2023, les disparitions dans tous les secteurs se sont stabilisées aux niveaux d'avant la pandémie, l'augmentation la plus importante ayant eu lieu cette année-là. En 2023, les secteurs présentant les taux de disparition les plus élevés sont le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (13 %) et le secteur de la construction (11 %).

Dans le secteur de la construction, le nombre de disparitions a atteint un niveau historiquement bas au deuxième trimestre 2020, en grande partie en raison d'un pic de fermetures temporaires au cours de cette période. Depuis lors, les disparitions n'ont cessé d'augmenter, revenant aux niveaux de 2019 à la fin de 2023. Tout au long de 2023, les disparitions ont augmenté de 17 %, avec 16 500 entreprises quittant le marché. Les microentreprises représentaient 91 % de ces disparitions, tandis que les petites entreprises constituaient les 9 % restants [\[graphique 5 : disparitions et entrées\]](#).

D'autre part, les entrées d'entreprises, tous secteurs confondus, sont également revenues à leurs moyennes historiques après la COVID-19. En 2023, la construction représentait la deuxième plus grande part de nouvelles entrées d'entreprises parmi toutes les industries, avec environ 23 000 entreprises entrant sur le marché. Le schéma des entrées sur le marché de la construction reflète les tendances observées dans les disparitions, avec une reprise significative par rapport aux niveaux record enregistrés en 2020. Depuis lors, le nombre de nouveaux entrants s'est stabilisé, dépassant les niveaux moyens d'avant la COVID, les microentreprises représentant 91 % des nouveaux entrants et les petites entreprises les 9 % restants.

De 2020 à 2023, le jeu des entrées et des disparitions a conduit à une augmentation constante du nombre total d'entreprises actives dans le secteur de la construction. En comparant deux périodes, 2015-2019 et 2020-2023, le taux de croissance annuel des entreprises actives dans la construction est passé de 1,2 % à 1,6 %. Cette croissance contraste avec la tendance générale de l'industrie, où le taux de croissance a été inférieur à 1 % au cours des deux périodes. Le taux de sortie dans la construction, défini comme le rapport entre les disparitions et le nombre total d'entreprises actives, s'est établi en moyenne à 1,1 % entre 2015 et 2019, mais a diminué à -3,3 % entre 2020 et 2023, ce qui indique une baisse du nombre de disparitions. En revanche, les taux d'entrée, qui s'étaient contractés de 4 % entre 2015 et 2019, ont augmenté pour atteindre 3,1 % au cours de la période 2020-2023, principalement en raison de l'augmentation des entrées de microentreprises.

## Situation actuelle du secteur et perspectives d'avenir

Alors que nous continuons à observer les effets décalés des ajustements de la politique monétaire tout au long de 2024 et que nous anticipons de nouvelles baisses des taux d'intérêt, l'avenir des PME du secteur de la construction semble prometteur. Malgré les défis économiques posés par le resserrement monétaire des années précédentes, le secteur de la construction a fait preuve d'une résistance remarquable. De manière surprenante, le nombre de disparitions d'entreprises s'est contracté et le nombre total d'entreprises actives dans la construction a augmenté de manière significative en 2023. Cette tendance positive laisse entendre une forte capacité d'adaptation des PME de la construction, soutenue par un taux de sortie en baisse et un taux d'entrée stabilisé. À l'avenir, les baisses de taux d'intérêt prévues en 2024 devraient encore améliorer le paysage financier de ces entreprises, ce qui pourrait soutenir, voire améliorer, la trajectoire positive actuelle de la santé des PME dans le secteur de la construction.

## Marché du travail dans la construction

Les tendances de l'emploi dans le secteur de la construction continuent de montrer des signes positifs, avec des gains d'emploi soutenus qui mettent en évidence une forte demande pour des travailleurs qualifiés. Bien que ce trimestre ait été marqué par une baisse des offres d'emploi dans le secteur de la construction, les chiffres restent nettement supérieurs aux moyennes d'avant la pandémie.

Dans le même temps, le chômage dans le secteur de la construction reste stable. La capacité du secteur à maintenir des niveaux d'emploi stables en dépit d'une récession économique souligne le besoin permanent de main-d'œuvre, alimenté par une croissance démographique constante et un volume élevé de projets en cours. L'ensemble de ces facteurs confirme que la main-d'œuvre reste l'un des défis les plus pressants pour le secteur de la construction.

## Emploi

Au cours du premier trimestre 2024, les chiffres nationaux de l'emploi dans le secteur de la construction ont connu une augmentation totale de 0,1 %, ce qui se traduit par un ajout de 1 600 travailleurs au Canada. Cette tendance à la hausse fait suite à une augmentation similaire de l'emploi au cours du dernier trimestre 2023, signalant une évolution positive continue du marché en pourcentage du secteur. Malgré cette croissance globale, l'évolution de l'emploi dans les différentes provinces et territoires présente un paysage contrasté

[\[graphique 6 : variation de l'emploi par province\].](#)

Des gains d'emploi significatifs ont été observés dans plusieurs régions, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta connaissant les augmentations les plus notables. L'emploi dans le secteur de la construction au Manitoba a augmenté de 6,2 %, soit 3 500 travailleurs supplémentaires. L'Alberta a créé 2 800 emplois, soit une augmentation de 1,1 %. Le Nouveau-Brunswick a connu une hausse de 7,3 %, avec 2 400 nouveaux emplois supplémentaires dans la province. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse ont également enregistré des augmentations, avec respectivement 1 400 travailleurs (soit une hausse de 7,1 %) et 870 nouveaux travailleurs (soit une hausse de 2,3 %).

À l'inverse, certaines régions ont connu un recul de l'emploi dans la construction. La Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu des baisses d'emploi, la première perdant 2 770 travailleurs (soit une baisse de 6,2 %) et la seconde 430 travailleurs (soit une baisse de 5,3 %). Les territoires ont connu des évolutions contrastées en matière d'emploi : le Yukon et le Nunavut ont augmenté respectivement de 100 travailleurs (0,4 %) et de 500 travailleurs (3,6 %), tandis que les Territoires du Nord-Ouest ont connu une baisse de 3,6 %, avec 830 emplois perdus. En outre, les grandes provinces telles que l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, bien qu'elles n'aient pas connu de changements spectaculaires, ont également signalé des réductions de l'emploi, ce qui a eu un impact significatif sur les chiffres nationaux en raison de leur grande taille. L'emploi en Ontario a diminué de 0,1 % (270 travailleurs), au Québec de 1,2 % (environ 3 700 travailleurs) et en Colombie-Britannique de 1 % (2 230 travailleurs).

## Chômage

Au premier trimestre 2024, l'industrie de la construction au Canada a connu une légère baisse de son taux de chômage, qui est passé de 5,6 % à 5,3 %, soit une diminution de 0,3 point de base. Cette situation contraste avec le taux de chômage global, toutes industries confondues, qui a connu une augmentation marginale de 0,1 point de base, passant à 5,9 %. Cette variation met en évidence la position particulière du secteur de la construction sur le marché du travail.

En règle générale, les taux de chômage ont tendance à augmenter en période de ralentissement économique. Toutefois, le secteur de la construction au Canada a maintenu un taux de chômage relativement bas en raison de la forte demande constante de travaux de construction. Au lieu de connaître la hausse attendue du chômage en raison du ralentissement du taux de croissance de l'industrie, le nombre d'offres d'emploi a légèrement diminué. Cette tendance met en évidence le rééquilibrage en cours de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, indiquant une stabilisation de l'emploi malgré une croissance sectorielle plus lente.

## Postes vacants dans la construction

Les postes vacants ont diminué pour un nouveau trimestre consécutif, l'économie continuant à ralentir. Au premier trimestre 2024, les postes vacants dans la construction ont diminué de 9,7 % pour atteindre un total de 52 000 postes vacants dans le secteur de la construction. La baisse continue du nombre de postes vacants depuis les niveaux record du deuxième trimestre 2022 reflète la décélération générale de l'économie. Pourtant, le marché de l'emploi dans la construction reste plus tendu que sa moyenne d'avant la pandémie. Le nombre de postes vacants reste supérieur de 7 000 à la moyenne de 47 000 postes vacants avant la pandémie.

Une autre mesure des tensions sur le marché du travail est le ratio postes vacants/chômage, qui a lentement augmenté depuis les niveaux historiquement bas atteints au premier trimestre 2022. Le nombre de chômeurs par poste vacant est passé à 1,8. Toutefois, ce chiffre est inférieur à la moitié du ratio moyen de 4,2 enregistré avant la pandémie. Bien que le nombre d'emplois vacants continue de diminuer, le marché du travail reste tendu, comme le montre ce ratio [\[graphique 7 : postes vacants\]](#).

## Taux industriel d'utilisation de la capacité et mesures de la productivité

L'attention portée à la productivité au Canada s'est récemment intensifiée, passant des préoccupations actuelles concernant l'inflation à des défis plus larges en matière de productivité. La Banque du Canada a souligné qu'une forte productivité est essentielle pour favoriser une croissance économique plus rapide, créer plus d'emplois et améliorer les salaires – des éléments clés qui protègent contre les risques posés par une inflation élevée. Malgré les efforts déployés par le Canada pour développer l'économie grâce à la croissance de la main-d'œuvre, la productivité par travailleur n'a pas augmenté dans les mêmes proportions. Par conséquent, d'autres facteurs que l'immigration peuvent contribuer aux défis de la productivité nationale. Le Canada a pris du retard par rapport à d'autres pays en ce qui concerne les gains de productivité. L'amélioration de la productivité est particulièrement vitale pour les petites et moyennes entreprises qui n'ont pas les avantages d'échelle des grandes entreprises et qui ont besoin d'un environnement commercial plus compétitif pour stimuler l'innovation et l'efficacité.

## Taux d'utilisation de la capacité

Le taux d'utilisation de la capacité (TUC) est le principal indicateur de l'efficacité de l'industrie, mesurant la production réelle d'une industrie par rapport à sa production potentielle. Au premier trimestre 2024, les industries canadiennes ont fonctionné à 78,5 % de leur capacité de production, ce qui correspond à la fin de l'année 2023. Toutefois, le secteur de la construction a atteint un moment charnière au cours de la même période. Après un déclin progressif par rapport aux records atteints au début de l'année 2022, le TUC pour la construction a montré des signes de stabilisation et de reprise modeste, augmentant d'un point de pourcentage pour atteindre 86,7 %, soit 8,2 points de pourcentage au-dessus de la moyenne de l'industrie [\[graphique 8 : mesures de la productivité\]](#).

Une augmentation du TUC est généralement le signe d'une augmentation de la demande du secteur. Cela indique que même s'il n'est généralement pas possible d'atteindre une capacité de 100 % en raison de diverses contraintes opérationnelles, le secteur de la construction fonctionne plus près de sa pleine capacité que d'autres industries.

## Coût unitaire du travail

Le coût unitaire du travail (CUT) est un indicateur de productivité calculé en divisant la rémunération du travail par la production réelle. Le CUT reflète le coût du travail par unité de production, en identifiant les pressions inflationnistes dues à la croissance des salaires. Pendant la pandémie, les salaires hebdomadaires moyens dans toutes les industries canadiennes ont augmenté de manière significative, principalement en raison des pertes d'emplois disproportionnées au bas de l'échelle des salaires. De 2021 à 2023, la croissance du salaire hebdomadaire moyen dans l'ensemble des industries était de 3,2 % par an, tandis que, dans le secteur de la construction, les salaires ont augmenté à un taux annuel plus élevé de 4,7 %. Malgré l'augmentation des salaires nominaux, la croissance des salaires réels est restée à la traîne en raison des niveaux d'inflation élevés. Les salaires réels pour toutes les industries ont diminué pendant cinq trimestres consécutifs. Dans le même temps, le secteur de la construction n'a enregistré qu'une seule contraction trimestrielle des salaires réels : une baisse de 0,6 % au deuxième trimestre 2022 pendant le pic de l'inflation [\[graphique 9 : salaires et CUT\]](#).

La hausse du coût unitaire du travail, qui a augmenté de 15 % dans l'ensemble des industries au cours de cette période, reflète les conséquences de ces ajustements salariaux. Dans le secteur de la construction, le coût unitaire du travail a augmenté de 30,2 %, ce qui indique que les hausses de salaire ont été nettement supérieures aux gains de productivité et ont contribué aux pressions inflationnistes sur le marché du travail. La croissance des salaires devrait continuer à se ralentir progressivement à mesure que les tensions sur le marché du travail et les pressions inflationnistes s'atténuent.

## Inflation des matériaux

L'indice des prix des produits industriels (IPPI), qui suit l'évolution des prix des biens utilisés dans le secteur de la construction, a connu une légère baisse de 0,21 % au premier trimestre 2024. Bien qu'il s'agisse d'un changement apparemment mineur, ce ralentissement général reflète des changements variés dans plusieurs groupes de produits clés essentiels à l'industrie de la construction. Les exceptions notables pour la construction sont le groupe des produits chimiques, qui a connu une hausse de 0,63 %, et le groupe du ciment et des autres produits minéraux non métalliques, qui a augmenté de 2,93 % [\[graphique 10 : IPPI\]](#).

Le groupe des produits énergétiques a enregistré une baisse significative de 4,25 % au cours du premier trimestre. Au sein de ce groupe, les produits pétroliers raffinés ont baissé de 4,49 %, l'essence à moteur a légèrement diminué de 0,02 % et l'asphalte a baissé de 2,18 %. Le diesel, un autre produit important lié à la construction, a connu une baisse substantielle de 9,05 %. La production de brut aux États-Unis a dépassé les prévisions au premier trimestre 2024, augmentant de 2 % de plus que prévu. En outre, les stocks de brut au sein du groupe OPEP+ demeurent importants. Fin 2022, l'OPEP+ a décidé de maintenir ses réductions volontaires de production afin de stabiliser les prix du pétrole, une politique qu'elle a décidé de prolonger jusqu'au quatrième trimestre 2024. Alors que le marché s'attendait initialement à ce que ces réductions commencent à s'amoindrir à partir du mois de mai, l'OPEP+ a choisi de les poursuivre, car il est attendu que la production dépasse la consommation tout au long de l'année.

Le bois d'œuvre et les autres produits du bois, un autre groupe de matériaux de construction essentiel, ont connu une augmentation significative de 2,42 % au premier trimestre 2024. Des composants particuliers importants pour la construction ont affiché des tendances notables : le bois d'œuvre résineux a augmenté de 5,99 %, tandis que le placage et le contreplaqué ont augmenté de 2,21 %. Les fenêtres et portes en bois ont également connu une hausse de 2,14 %, tandis que les armoires en bois et les comptoirs ont connu une légère baisse de 0,34 %. L'incertitude entourant les droits de douane américains sur le bois d'œuvre canadien a contribué à faire grimper les prix. Dans le cadre des derniers développements de ce différend, le ministère américain du Commerce s'est vu ordonner de corriger des erreurs dans sa dernière décision relative aux droits de douane. Malgré cette directive, les droits compensateurs imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre canadien restent en vigueur. Cette question devrait être au cœur de la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) prévue pour 2026.

Le groupe de produits des métaux ferreux primaires, essentiels pour la construction, a connu une augmentation substantielle de 4,51 %, inversant la tendance à la baisse observée au cours des trimestres précédents. Cette hausse est due à des augmentations significatives des prix des produits en fer ou en acier laminés à chaud (11,91 %) et des tubes et tuyaux en fer ou en acier (7,82 %). Les moulages de métaux ferreux ont toutefois enregistré une nouvelle baisse de 3,19 %. La consommation d'acier en Chine, l'un des principaux producteurs et consommateurs mondiaux, devrait à nouveau diminuer cette année, car la crise immobilière prolongée n'a pas encore trouvé d'issue et la croissance de la demande d'infrastructures ralentit. Cela réduit la production mondiale d'acier et intensifie la concurrence pour ce matériau de construction essentiel. Les nouveaux droits antidumping imposés par les États-Unis sur les exportations d'acier chinois et l'harmonisation de ces droits par le Canada et le Mexique pourraient entraîner une hausse des prix de ce groupe de produits.

## Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB), qui mesure le coût global de la construction d'un bâtiment non résidentiel moyen, y compris les dépenses liées au terrain, à la main-d'œuvre et aux matériaux, a poursuivi sa tendance à la décélération. Pour le cinquième trimestre consécutif, la croissance de l'indice s'est ralentie, enregistrant une augmentation de seulement 0,77 % au premier trimestre 2024. Il s'agit du rythme de croissance le plus lent depuis le premier trimestre 2021, reflétant une modération notable des coûts de construction dans tous les domaines [\[graphique 11 : IPCB\]](#).

La baisse des coûts globaux de la construction non résidentielle s'étend à plusieurs provinces, avec des impacts différentiels évidents dans différentes régions métropolitaines de recensement. Par exemple, Saskatoon a connu une augmentation des coûts de construction de 0,7 point de pourcentage, ce qui contraste fortement avec Vancouver, où l'IPCB a enregistré une contraction de 1,03 point de pourcentage. Cette décélération continue de l'IPCB apporte un soulagement considérable au secteur, car les coûts de construction diminuent, ce qui crée un environnement plus favorable pour les parties prenantes et signale un changement positif dans la dynamique financière de la construction.

## Quel est l'avenir du secteur?

Les récentes enquêtes menées par Statistique Canada et la Banque du Canada laissent entrevoir des perspectives optimistes pour les entreprises du secteur de la construction. Les résultats de l'[Enquête canadienne sur la situation des entreprises](#) de Statistique Canada indiquent que les entreprises du secteur de la construction ont amélioré leurs prévisions de ventes de biens et de rentabilité pour le premier trimestre de l'année de 5,3 et 3,8 points de pourcentage, respectivement. L'enquête met également en évidence une diminution notable des prévisions d'augmentation des prix des services offerts, qui ont baissé de 4,5 %.

Ces résultats sont étroitement liés à ceux de l'[Enquête sur les perspectives des entreprises et du Pouls des leaders d'entreprise](#) de la Banque du Canada. Ces enquêtes révèlent que si le climat des affaires et les prévisions de croissance des ventes se sont stabilisés, la demande globale reste limitée. Ce manque de robustesse de la demande a entraîné une diminution des pressions sur les prix et un assouplissement de l'environnement du marché du travail. Par conséquent, moins d'entreprises prévoient de procéder à des hausses de prix importantes ou fréquentes au cours de l'année à venir.

L'Enquête sur les perspectives des entreprises au Canada met en lumière les principaux défis que les entreprises de construction prévoient de relever au cours du prochain trimestre. Les défis les plus pressants repérés sont la hausse du coût des intrants, l'augmentation de l'inflation et les préoccupations liées à l'augmentation des taux d'intérêt et du coût de la dette. Toutefois, ces préoccupations ont diminué de 12,8, 8,1 et 3,2 points de pourcentage, respectivement, depuis la dernière enquête. Les problèmes liés au maintien des niveaux de stocks, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux difficultés d'approvisionnement en produits à l'échelle nationale et internationale se sont également améliorés [[tableau 2 : obstacles aux affaires](#)].

Les problèmes liés à la main-d'œuvre restent la principale préoccupation de l'industrie. Selon les données de l'enquête, 56,6 % des personnes interrogées ont indiqué que les problèmes de main-d'œuvre sont un obstacle majeur pour les trois mois à venir, soit une augmentation de neuf points de pourcentage par rapport à l'enquête trimestrielle précédente. Ces défis sont particulièrement prononcés dans les provinces de l'Atlantique, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec, où plus de 55 % des répondants prévoient que des difficultés de main-d'œuvre entraveront la croissance au cours du prochain trimestre.

Les perspectives pour le reste de l'année 2024 sont optimistes, même si elles ne sont pas exemptes de risques. Alors que la Chambre des communes achève sa session du printemps, plusieurs questions politiques non résolues subsistent, qui pourraient avoir un impact sur divers secteurs, y compris celui de la construction. L'une des préoccupations du secteur de la construction est la mise en œuvre potentielle d'une taxe sur les gains en capitaux,

dont les effets devront être surveillés de près en raison de ses retombées pour les coûts d'investissement et de développement.

Sur le plan international, les prochaines élections américaines constituent une autre source d'incertitude, en particulier la possibilité d'un retour à une administration Trump et la réintroduction potentielle de droits de douane. Étant donné que le Canada est fortement tributaire du commerce avec son voisin du sud, toute imposition de droits de douane sur les exportations vers les États-Unis pourrait être préjudiciable à l'économie. Toutefois, ces effets peuvent être atténués si les signataires de l'ACEUM sont exemptés ou si le Canada s'abstient de prendre des mesures de rétorsion tarifaire. Cependant, les droits de douane peuvent entraîner des augmentations globales du prix des importations et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, ce qui pourrait exercer une pression à la hausse sur l'inflation.

La situation au Moyen-Orient continue de faire peser des incertitudes sur les marchés mondiaux, en particulier sur les prix du pétrole. Bien que les prix mondiaux actuels du pétrole soient bas, ils restent supérieurs d'environ 5 dollars à ce que la Banque du Canada prévoyait en janvier, en raison de l'augmentation des risques régionaux. Cette instabilité persistante pourrait entraîner de nouvelles fluctuations des prix du pétrole dans les mois à venir.

Sur le plan intérieur, l'inflation et les taux d'intérêt restent des points de mire clés pour la Banque du Canada. La Banque a récemment décidé de réduire le taux d'intérêt de 50 points de base après avoir étudié différents indicateurs d'impact sur l'inflation. Cette décision est conforme aux engagements pris pour orienter les conditions économiques vers la stabilité, bien que la trajectoire reste étroitement liée aux développements économiques en cours.

En ce qui concerne l'avenir, la hausse inattendue de l'inflation en mai a compliqué la décision de juillet de la Banque du Canada concernant de nouvelles réductions des taux d'intérêt. Alors que d'autres réductions de taux sont attendues plus tard dans l'année, les économistes prévoyant jusqu'à trois baisses, la Banque insiste sur le fait que toute baisse ultérieure sera graduelle et évaluée sur la base d'une réunion à la fois. Chaque rapport sur l'inflation publié en 2024 jouera un rôle essentiel dans l'élaboration de ces décisions de taux, soulignant l'importance de suivre de près les indicateurs économiques à venir pour le reste de l'année.

L'ACC continuera à suivre de près l'environnement macroéconomique canadien au cours du prochain trimestre, alors que la Chambre des communes reprendra ses travaux pour une session d'automne cruciale, et tiendra l'industrie informée de toute évolution économique et politique significative découlant de ces changements.

---

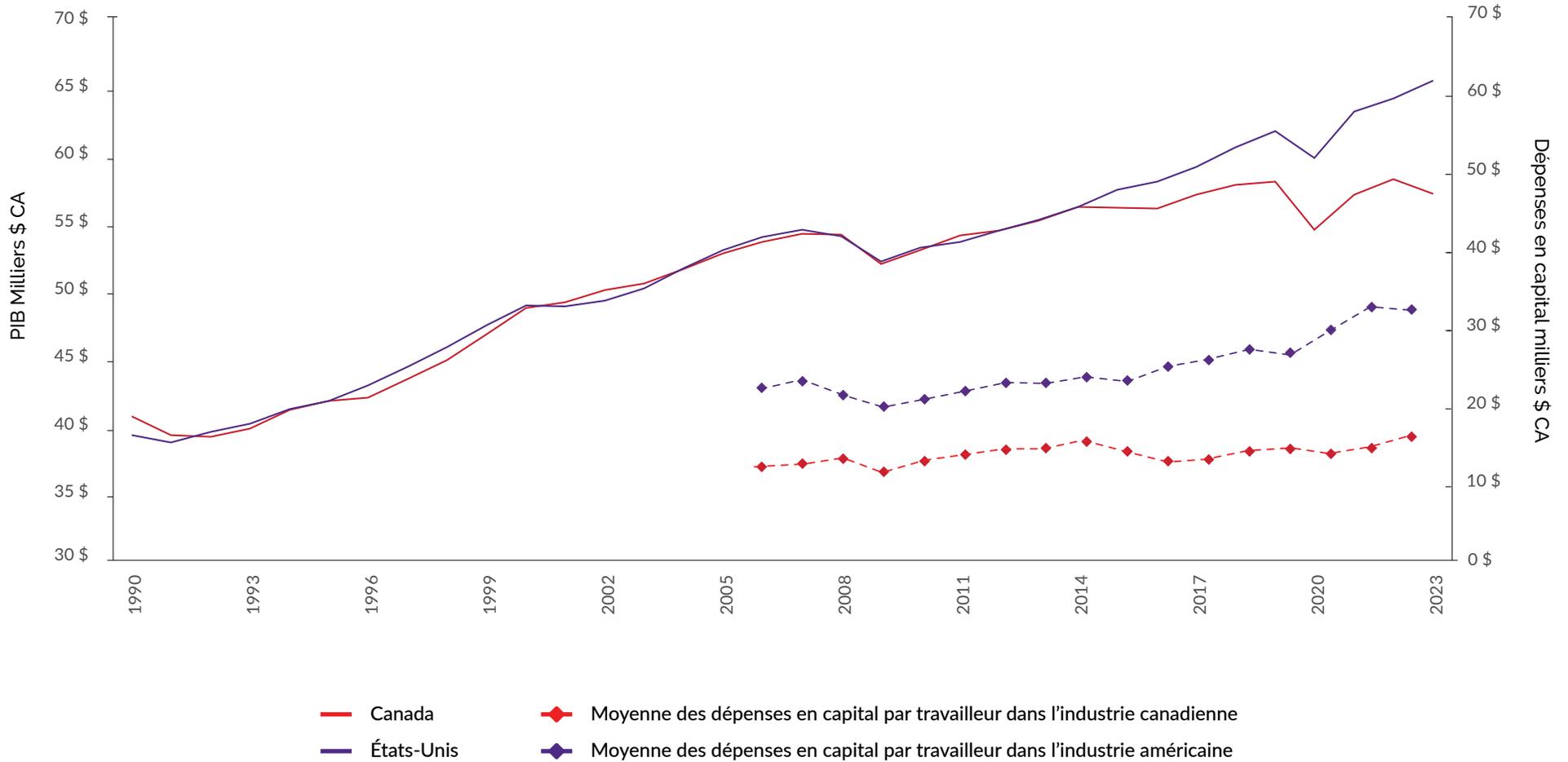
## Perspectives d'avenir : considérations économiques et politiques clés

- **L'optimisme reste de mise quant à un atterrissage en douceur :** Malgré les pressions extérieures, le secteur devrait continuer à stabiliser progressivement ses niveaux d'activité sans déclencher de ralentissement significatif, ce qui conduit à un optimisme prudent quant à un « atterrissage en douceur » de l'économie canadienne et du secteur de la construction
- **Ajustements des taux d'intérêt :** À la suite des baisses des taux d'intérêt de la Banque du Canada en juin et juillet, d'autres réductions des taux d'intérêt sont prévues tout au long de l'année 2024. Ces ajustements sont cruciaux, car ils pourraient réduire les coûts d'emprunt, ce qui pourrait stimuler l'investissement et alléger les contraintes financières pesant sur les projets de construction.
- **Impact du différentiel de taux d'intérêt avec les États-Unis :** La disparité persistante des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis influencera le dollar canadien. Un taux d'intérêt inférieur à celui des États-Unis pourrait affaiblir le dollar canadien, ce qui affecterait le coût des matériaux de construction importés et pourrait augmenter les dépenses globales du secteur.
- **Un regain d'intérêt pour la construction multirésidentielle :** Relever les défis du marché du logement reste une priorité, et l'on s'attend à ce que les investissements dans la construction multirésidentielle continuent d'augmenter. Cet axe vise à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des logements en réponse à la demande persistante dans le secteur du logement.
- **Gérer les tensions géopolitiques et les tarifs douaniers :** Le secteur doit rester attentif aux perturbations potentielles causées par les tensions géopolitiques et les droits de douane sur les matériaux de construction. Ces facteurs pourraient entraîner une augmentation des coûts et de nouvelles incertitudes dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

*Pour plus d'informations sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC pour résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Mario Baker, gestionnaire adjoint de l'économie et du développement des politiques de l'ACC, à l'adresse [mbaker@cca-acc.com](mailto:mbaker@cca-acc.com).*

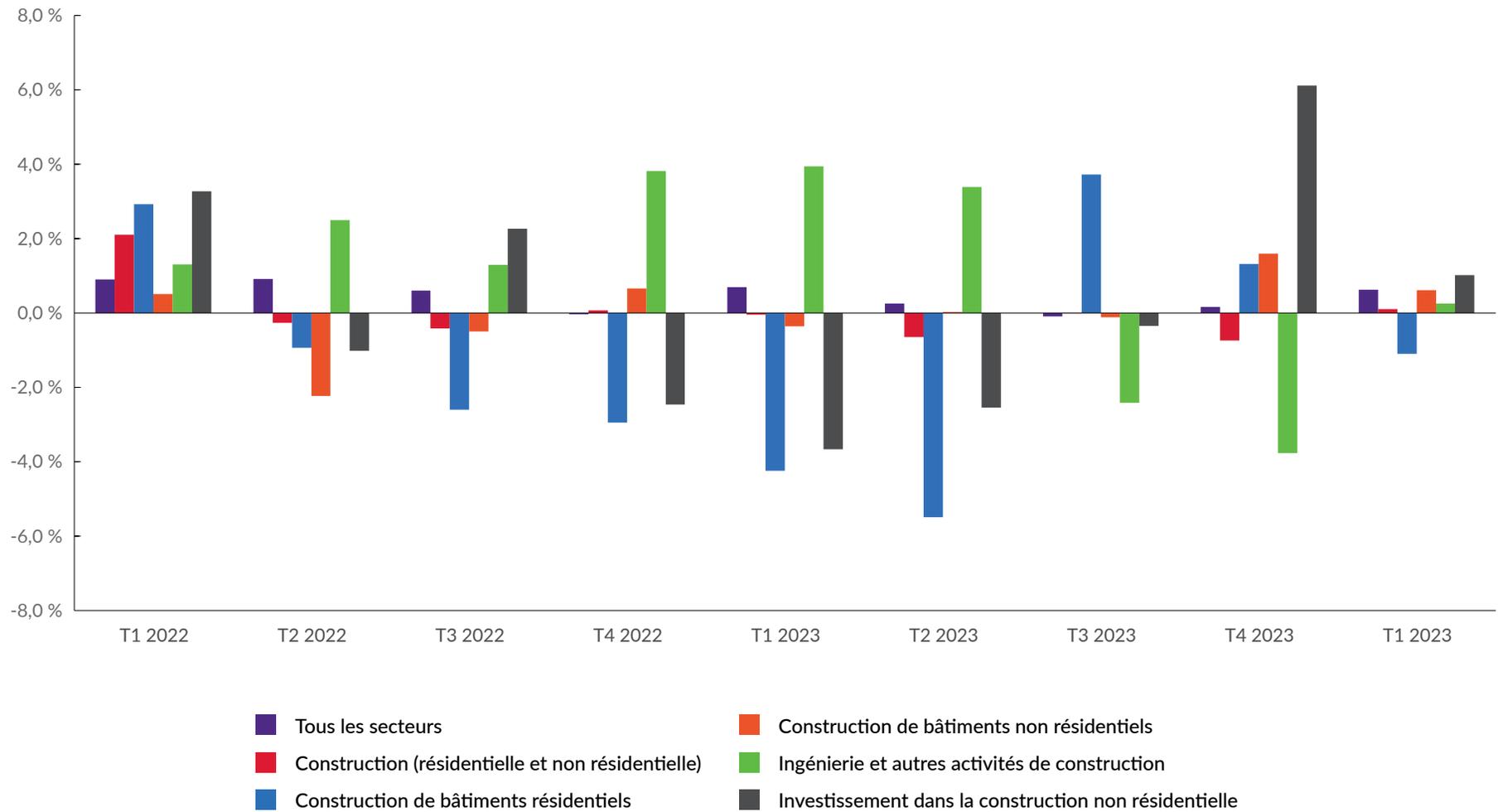
## Graphique 1

Entre 2015 et 2023, le PIB réel par habitant du Canada a augmenté de 1,8 %, celui des États-Unis de 14 %.  
Croissance annuelle du PIB réel par habitant et dépenses en capital annuelles par travailleur 2006–2023



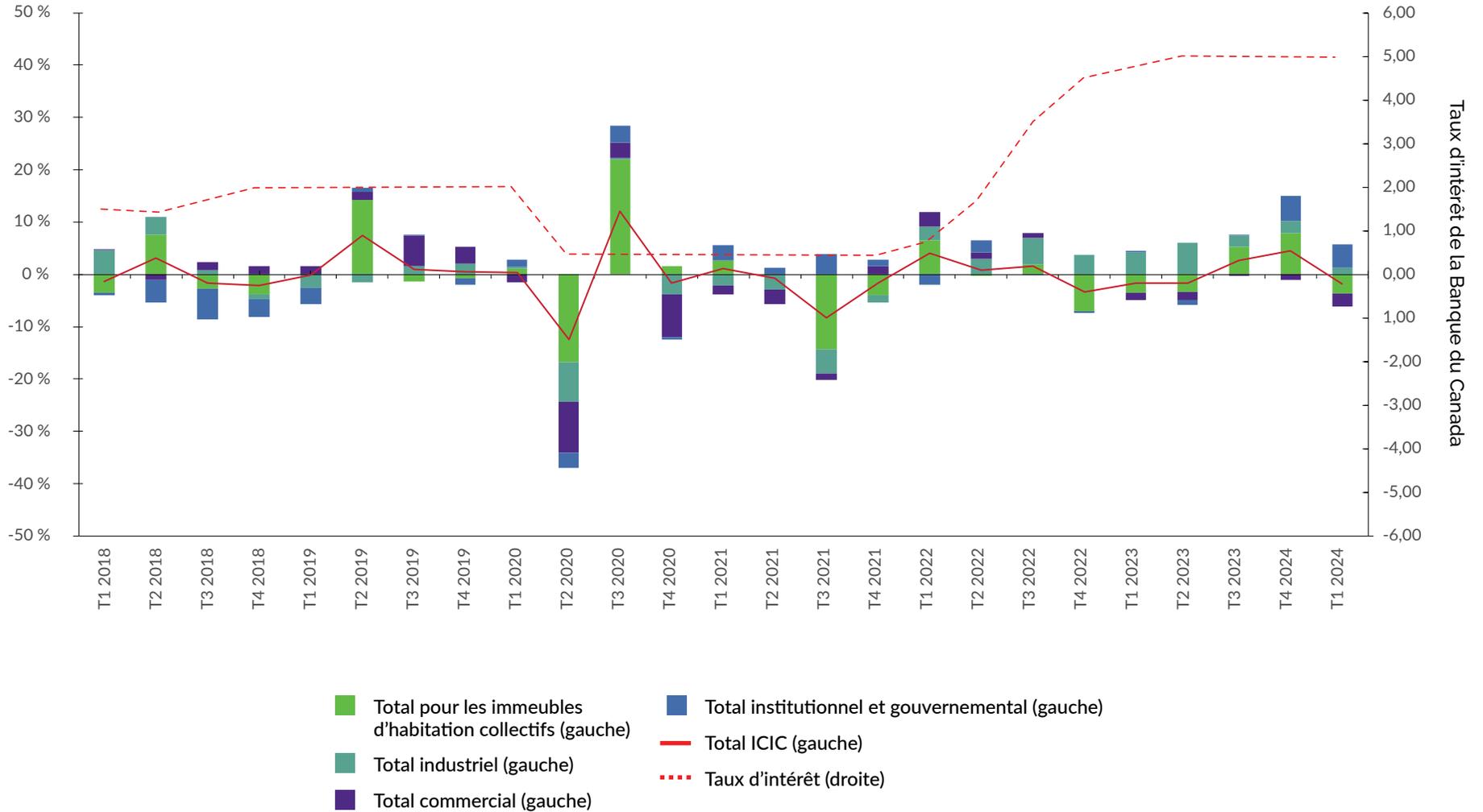
## Graphique 2

Croissance du PIB réel de la construction et croissance de l'investissement non résidentiel  
Variation trimestrielle en pourcentage



### Graphique 3

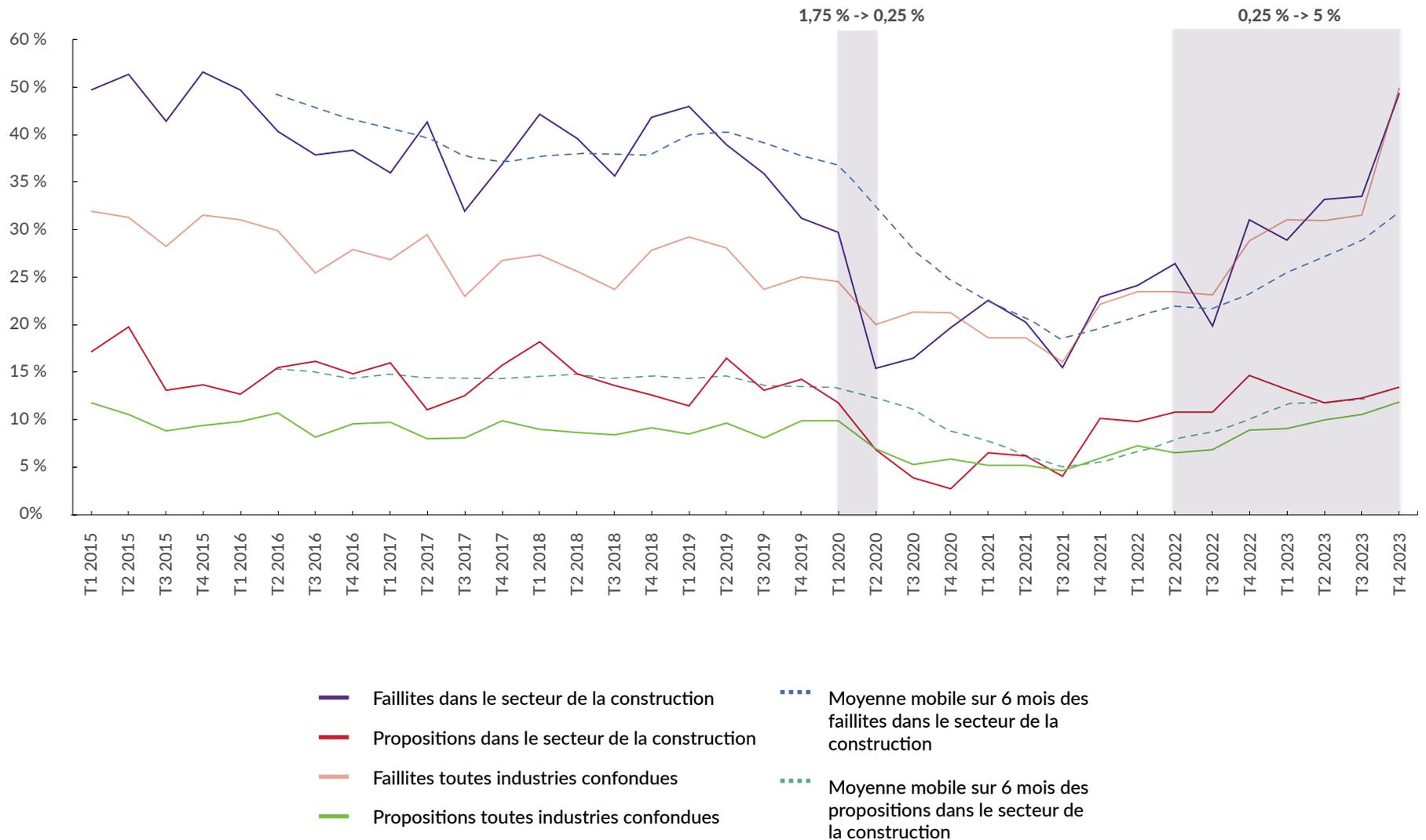
Croissance du PIB réel de la construction et croissance de l'investissement non résidentiel  
Variation trimestrielle en pourcentage



## Graphique 4

### Les faillites ont augmenté en 2022 et en 2023

Ratio de faillites et de propositions pour la construction et moyenne de l'ensemble des industries



## Graphique 5

Le nombre d'entreprises actives dans la construction a augmenté en moyennede 1,3 % chaque trimestre après le T2 2020

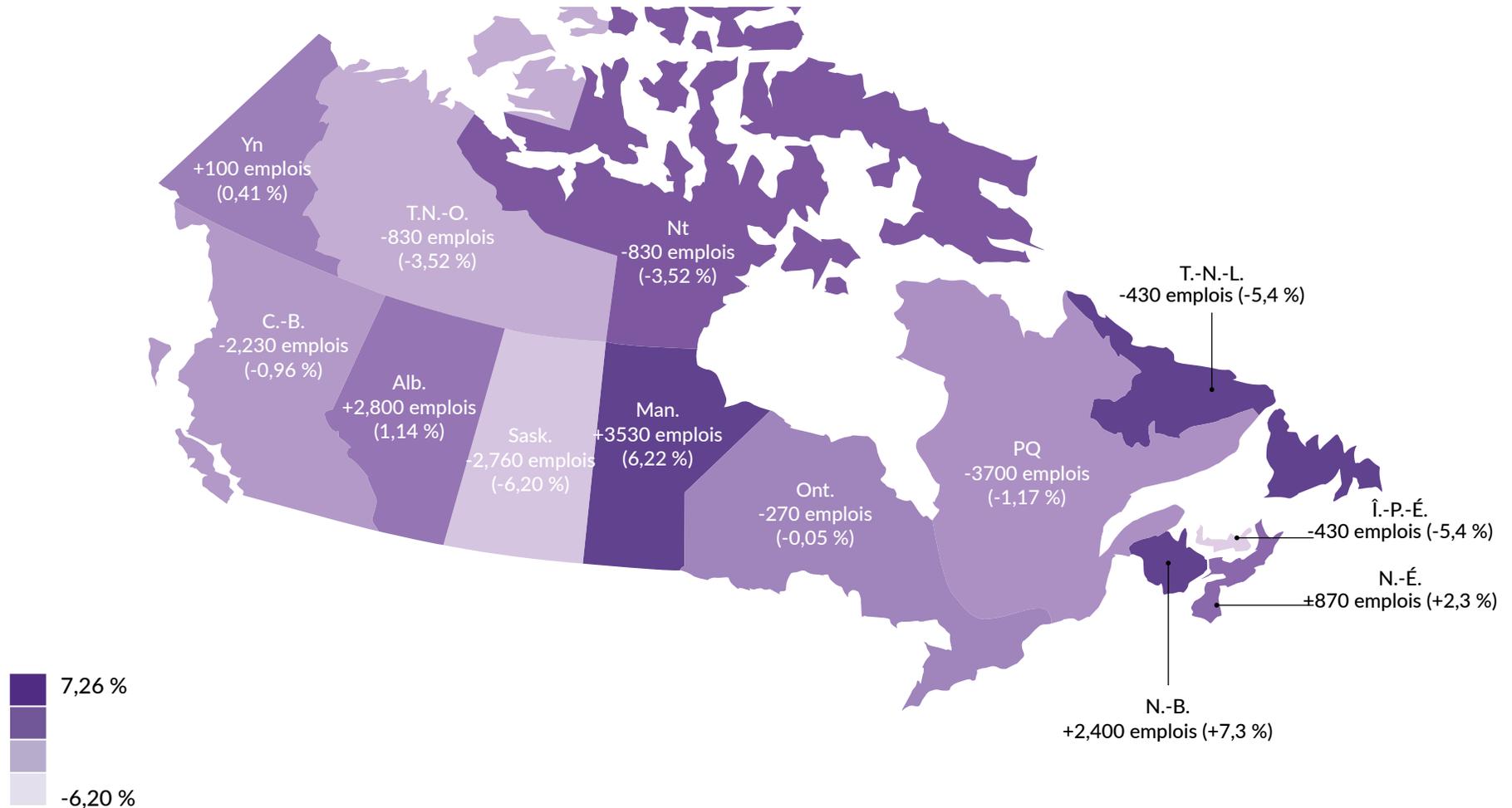
Total des entreprises actives et des sortants, entrants et différences par rapport  
aux entreprises actives dans la construction



## Graphique 6

### Variation de l'emploi dans les activités de construction du T4 à T1 2024

Variation trimestrielle en pourcentage



Variation totale de l'emploi au Canada  
1,630 emplois (+0,1 %)

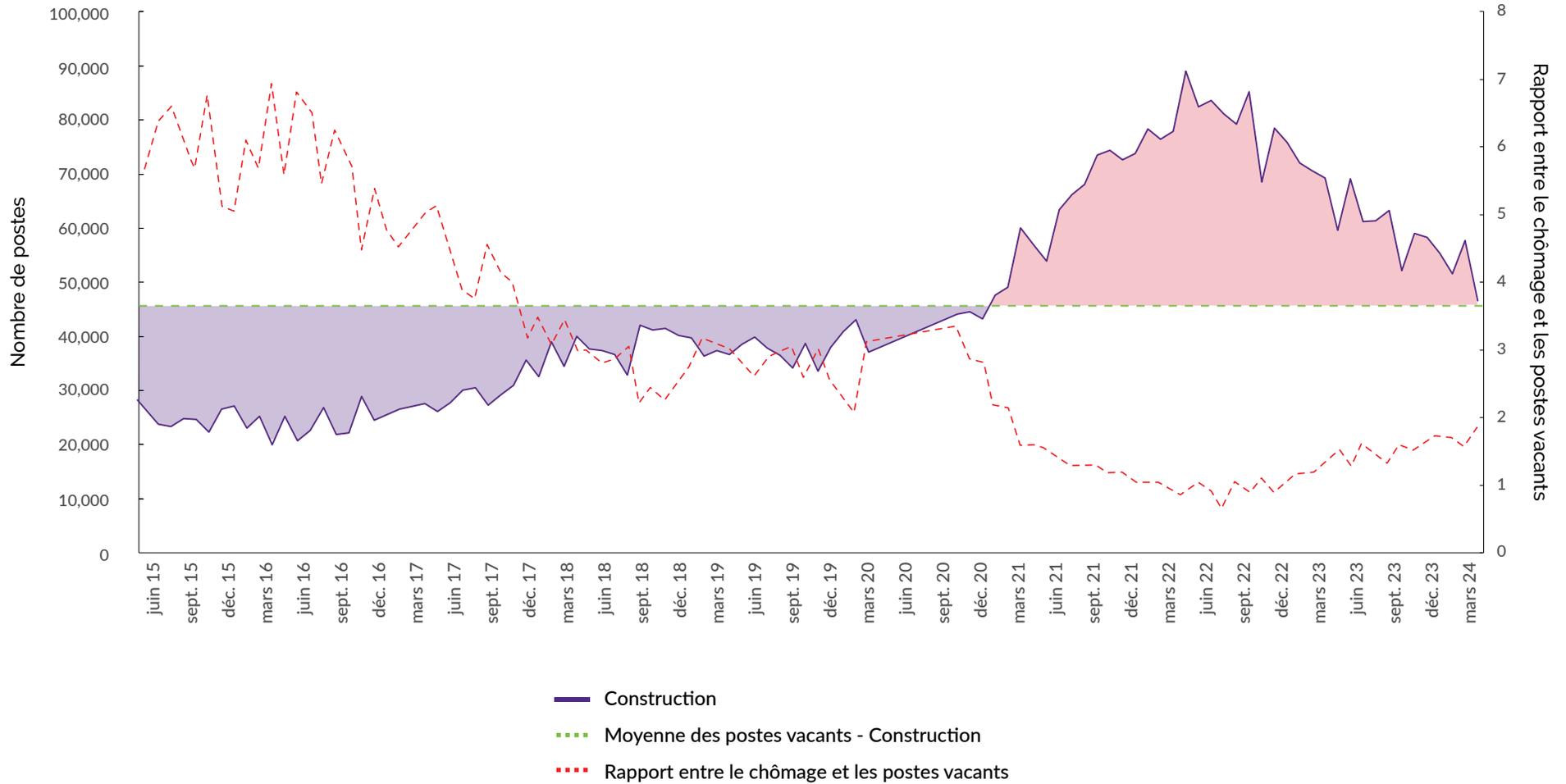
Source : Statistique Canada, ACC

\*Les sommes des estimations présentées peuvent ne pas arriver juste en raison des arrondis.

### Graphique 7

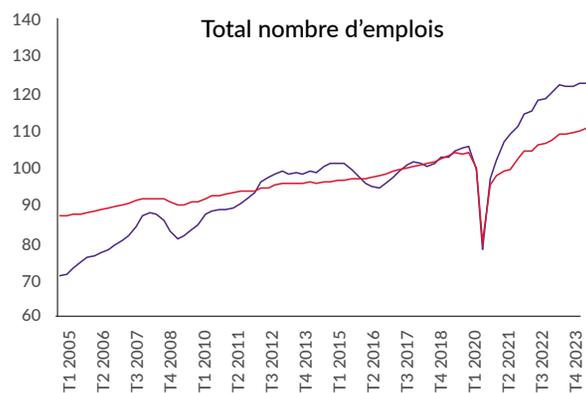
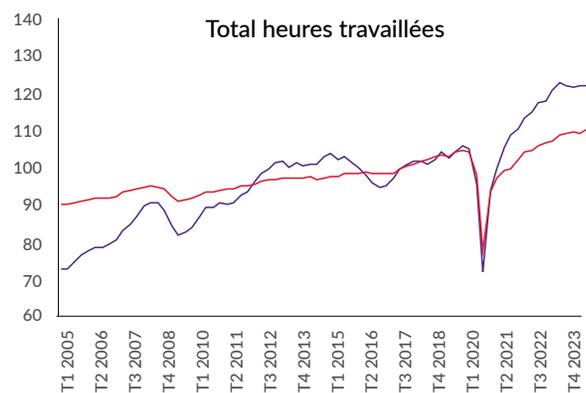
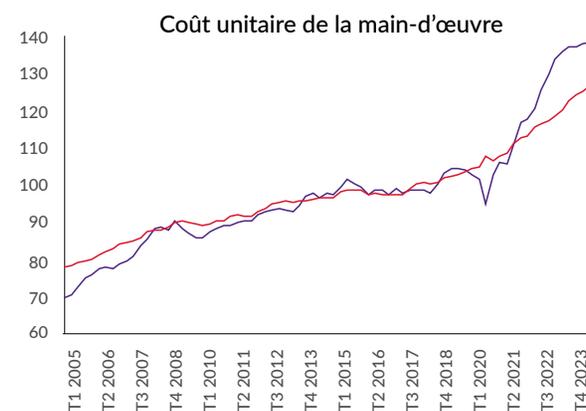
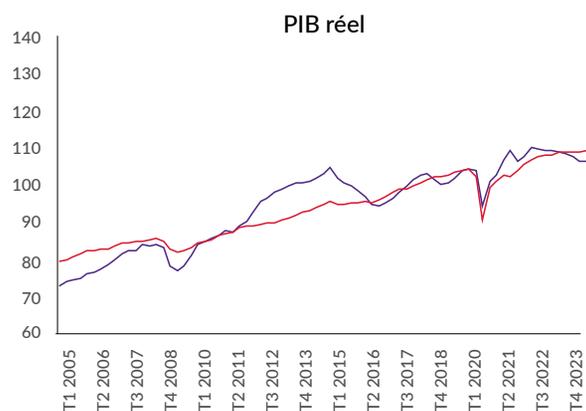
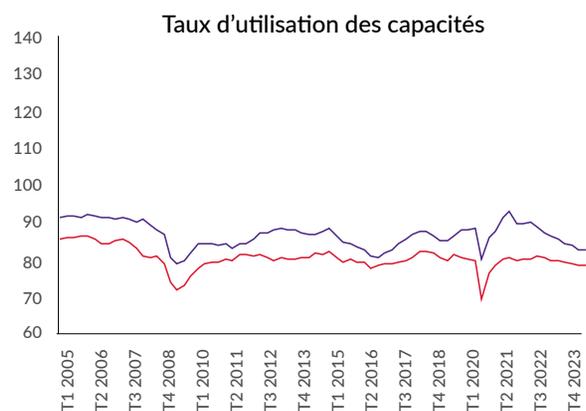
#### Postes vacants et rapport entre le chômage et les postes vacants

Variation mensuelle



## Graphique 8 Mesures de la productivité

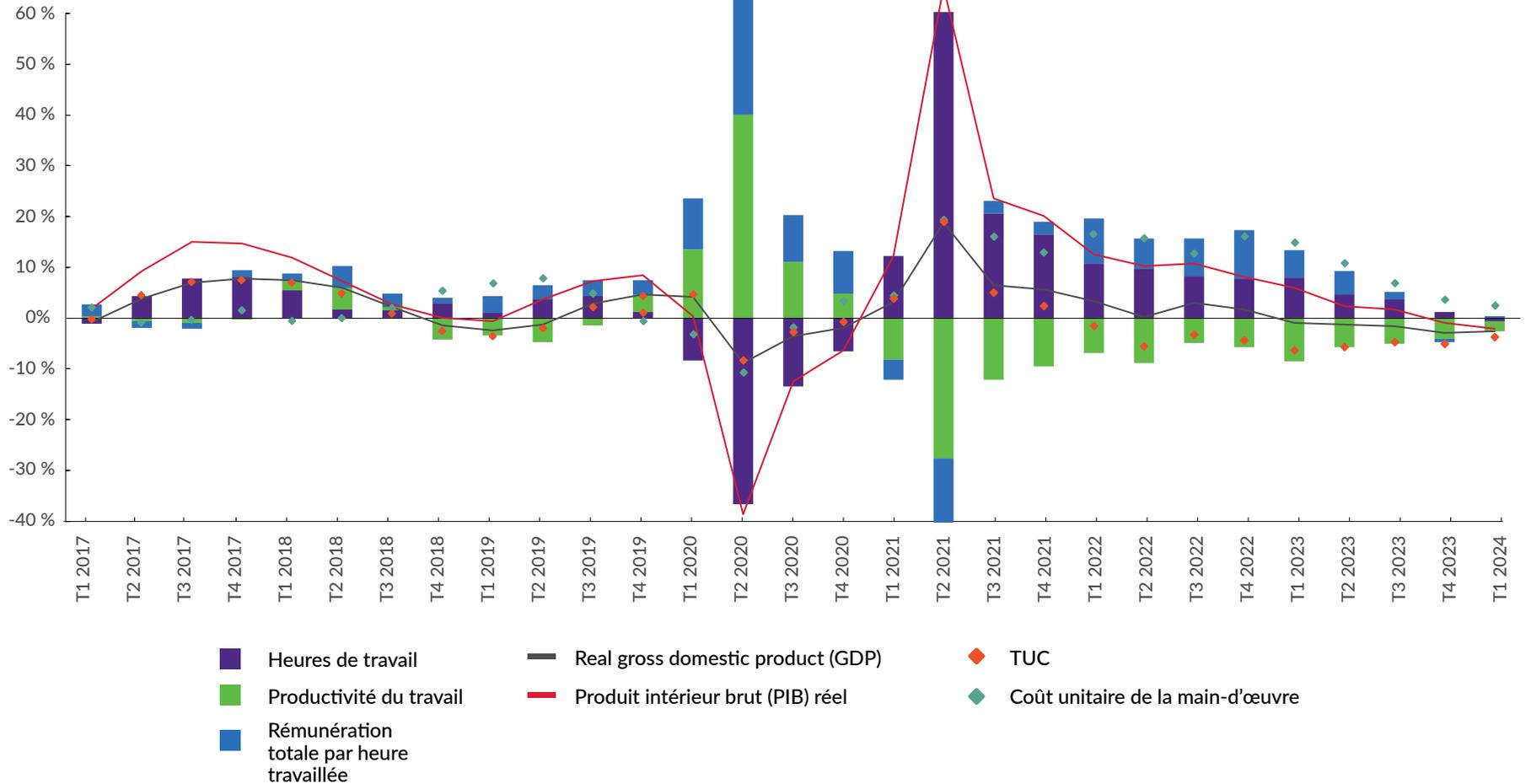
— Construction  
— Total économie



## Graphique 9

### Productivité du travail, coût unitaire de la main-d'œuvre et rémunérations des employés dans le secteur de la construction du Canada

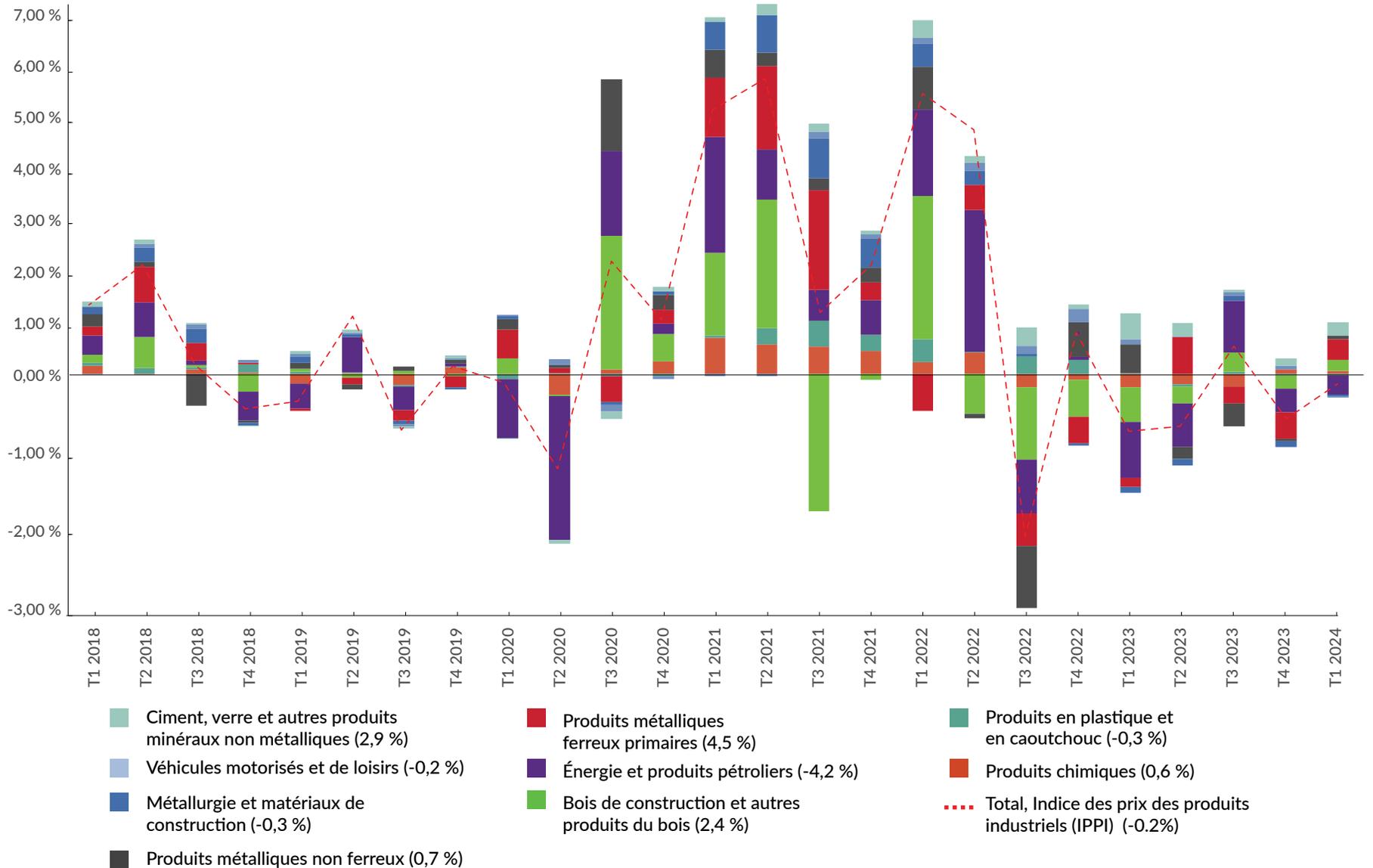
Variation en pourcentage par rapport au trimestre précédent, taux annualisé désaisonnalisés



## Graphique 10

### Indice des prix des produits industriels

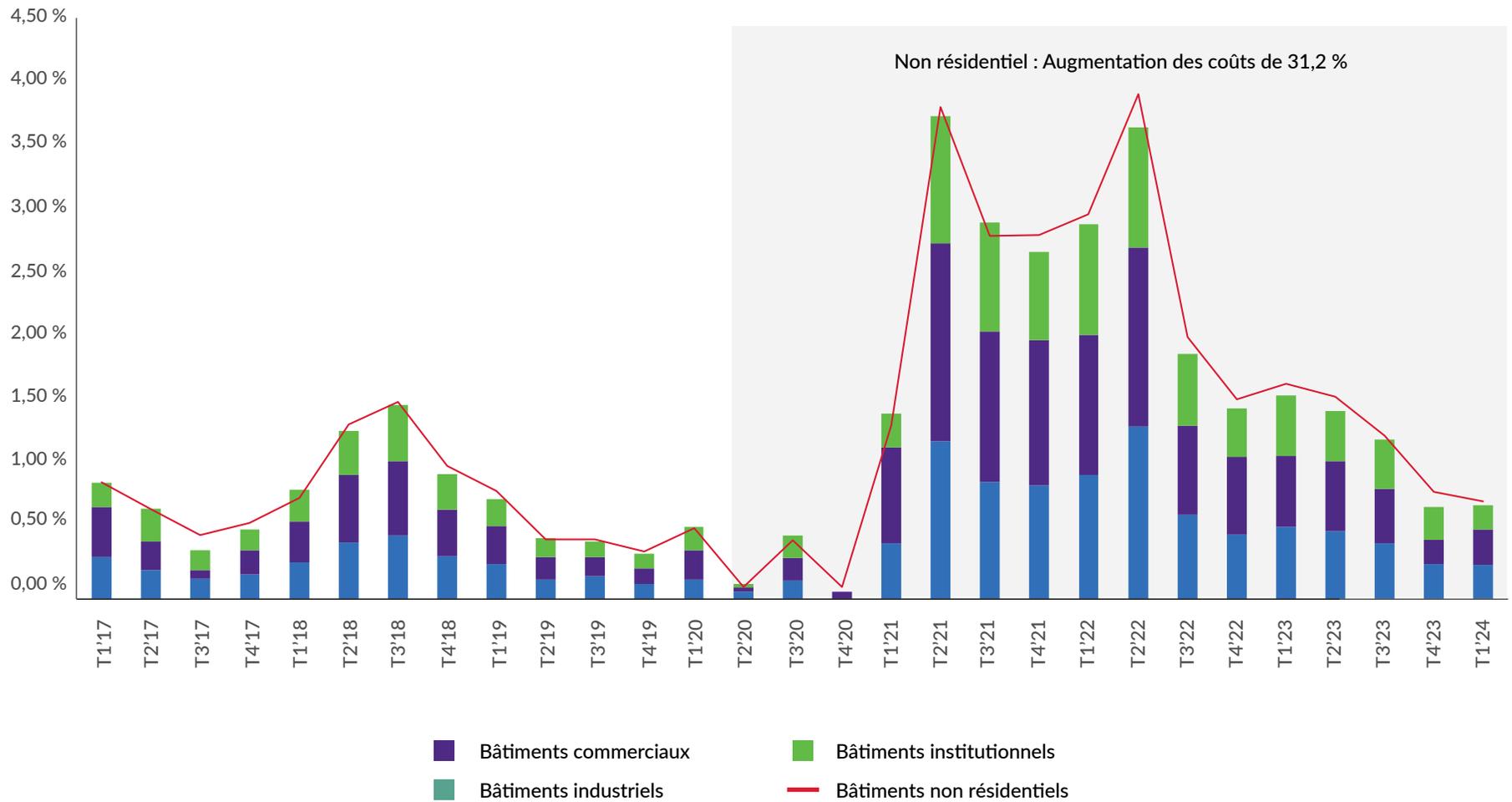
Variation trimestrielle en pourcentage des principaux éléments de construction



## Graphique 11

### Indice des prix de la construction de bâtiments

Variation trimestrielle en pourcentage pour la construction non résidentielle



**Tableau 1**  
Répartition des entreprises de construction

2023		Micro (1-4)	Petit (5-99)	Moyen (100-499)	Grand (500+)
Construction	Total	96,126	58,360	1,629	104
	Distribution en %	61,5 %	37,4 %	1,0 %	0,1 %
Résidentiel	Total	27,314	12,107	104	5
	Distribution en %	69,1 %	30,6 %	0,3 %	<0 %
Non résidentiel	Total	3,923	4,194	187	21
	Distribution en %	47,1 %	50,4 %	2,2 %	0,2 %
Construction lourde et génie civil	Total	4,313	4,083	454	47
	Distribution en %	48,50 %	45,90 %	5,10 %	0,50 %
Entrepreneurs spécialisés	Total	60,576	37,976	884	31
	Distribution en %	60,9 %	38,2 %	0,9 %	<0 %
2015 - 2023		Micro (1-4)	Petit (5-99)	Moyen (100-499)	Grand (500+)
Construction	Total	79,264	37,182	902	102
	Distribution en %	67,5 %	31,6 %	0,8 %	0,1 %

## Table enquête

### Obstacles aux affaires T4 2023

GÉOGRAPHIE	CANADA	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	PQ	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	7,4 %	22.9 %	10.5 %	9 %	11.8 %	0.5 %	7.1 %	6.6 %	15.3 %	13.8 %	7.5 %	4.8 %	30.1 %	17.1 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	2,7 %	0.1 %	0 %	6.6 %	9.1 %	2.3 %	3.7 %	0.8 %	1.2 %	0.5 %	2.3 %	0 %	0 %	0 %
Augmentation du coût des intrants	43,2 %	53.3 %	35.9 %	53.2 %	47.1 %	27.6 %	38.6 %	38 %	58.7 %	55.1 %	55.5 %	91.7 %	N/A	N/A
Augmentation de l'inflation	52,2 %	62.4 %	50.6 %	81.3 %	57.2 %	42.9 %	46.8 %	56.5 %	56.5 %	64.3 %	55.7 %	83.8 %	N/A	N/A
Frais de transport	36,2 %	53.9 %	38.3 %	72.8 %	34.7 %	28 %	32.8 %	29.6 %	32.5 %	58.5 %	27.7 %	N/A	21.4 %	14.5 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	19,6 %	31.9 %	7.4 %	10.9 %	14.6 %	12.5 %	24.2 %	32.5 %	19.9 %	17.5 %	20.4 %	0.5 %	15.8 %	12.3 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	1,1 %	8.1 %	0 %	15.7 %	1.4 %	21.3 %	15 %	15.4 %	12.2 %	1.8 %	5.2 %	0 %	20 %	3.9 %
Obtention du financement	16,1 %	3.2 %	18.6 %	24.8 %	10.4 %	31.3 %	6.5 %	1.8 %	18.7 %	32.5 %	5.5 %	0 %	0 %	12.3 %
Coût de l'assurance	33,7 %	29 %	23.2 %	61.8 %	35.9 %	25.5 %	28 %	29.7 %	31.1 %	61.1 %	27.5 %	N/A	29.8 %	21.5 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	40,7 %	34.4 %	28.4 %	66.8 %	52.4 %	36.5 %	30.4 %	36.2 %	39.9 %	58.9 %	46.1 %	N/A	N/A	N/A
Recrutement de salariés qualifiés	37,7 %	35.5 %	39.5 %	56.5 %	38.9 %	32.7 %	33.6 %	28.6 %	36.6 %	39.8 %	48.1 %	N/A	N/A	N/A
Rétention de personnel diversifié	28,2 %	40.3 %	24.1 %	36.4 %	39 %	17.2 %	27 %	14.5 %	12.6 %	30.3 %	42.8 %	6.9 %	34.9 %	N/A
Pénurie de main-d'œuvre	37,8 %	41.2 %	43 %	54.5 %	39.1 %	49.2 %	22.9 %	22.4 %	34.3 %	48.5 %	45.1 %	14.6 %	N/A	N/A